



Ad. E.

**Me Jean-Pierre Ménard, Ad. E.**  
Ménard & Martin Avocats  
Montréal

*Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.*

Me Jean-Pierre Ménard, fondateur du cabinet, a développé une expertise qui fait de lui une autorité en droit de la santé. Par d'innombrables poursuites en responsabilité médicale, recours collectifs, enquêtes publiques du coroner et interventions médiatiques, il a fait avancer les droits des usagers du système de santé, particulièrement à l'égard de la sécurité des soins.

## **CONTRIBUTION**

Me Ménard est l'auteur de plus d'une quarantaine de publications et a prononcé à ce jour près de 400 conférences, séminaires, sessions de formation, etc. ● Il participe depuis plusieurs années aux activités du Barreau du Québec, entre autres, il est membre du Comité sur le droit des personnes depuis 15 ans et du Comité spécial du Barreau sur la santé mentale. ● Il enseigne au programme de maîtrise en droit et politiques de santé de l'Université de Sherbrooke, à la maîtrise en administration et politiques de santé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. ● Il a été membre du Tribunal des droits de la personne du Canada et membre du Comité consultatif du Curateur public sur la protection et la représentation des personnes inaptes.

## **RAYONNEMENT**

Il a reçu plusieurs distinctions dont, entre autres, le Prix Orange de l'Association des groupes d'intervention et de défense des droits en santé mentale du Québec (1999), et a été nommé Personnalité de l'année de l'Association québécoise d'intégration sociale (2000). Il a également reçu le Prix Reconnaissance 2009 de l'Université du Québec à Montréal pour ses réalisations professionnelles et son engagement social.